

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00506

Numéro SIREN : 539 449 124

Nom ou dénomination : 6ème Sens Immobilier Entreprises

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/029640

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>5 3 9 4 4 9 1 2 4 0 0 0 2 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	COPIE CERTIFIEE CONFORME		
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 608 950	1 608 950	
		Constructions	AP	AQ	5 949 565	1 664 428	4 285 136
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 264	9 109	25 155
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	4 046 433		4 046 433
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	11 639 214	1 673 538	9 965 676	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	16 631 814		16 631 814
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 255		3 255
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 339 421		2 339 421
		Autres créances (3)	BZ	CA	90 626 352		90 626 352
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	400 000		400 000
		Disponibilités	CF	CG	2 981 154		2 981 154
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 075		9 075
TOTAL (III)		CJ	CK	112 991 073		112 991 073	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 673 538		122 956 750	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100...000.....)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	80 332 659	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 652 668	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	108 366	
		TOTAL (I)	DL	86 203 694
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 375 360	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	17 309 877	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	890 282	
	Dettes fiscales et sociales	DY	645 591	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	78 731	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	453 211	
	TOTAL (IV)	EC	36 753 055	
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	122 956 750	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 694 957	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 435 698		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	4 063 750	FH		FI	4 063 750
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 063 750	FK		FL	4 063 750	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	92 538	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 426	
						FR	4 158 715	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 996 555	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(5 474 902)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 574 741	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	229 041	
	Salaires et traitements*					FY	1 055 070	
	Charges sociales (10)					FZ	422 510	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	357 925
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	16 620	
					GF	7 177 562		
Total des charges d'exploitation (4) (II)								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(3 018 847)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	213 168	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	220 142	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 145 171	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
					GP	10 145 178		
Total des produits financiers (V)								
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	658 780	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
					GU	658 780		
Total des charges financières (VI)								
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	9 486 398
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	6 460 576

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	65 091	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	65 095	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	15 899	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	94	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	27 046	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	43 039	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	22 055	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	829 964	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	14 582 157	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 929 488	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	5 652 668	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	1 430 649
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	29 497
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 256 228
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	113 364
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	20 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	56 488
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 122 956 750 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 652 669 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2023 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Le stock de marchandises correspond à la valorisation des biens immobiliers acquis en vue de leur revente. Ces biens sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ce coût intègre :

- le prix d'acquisition des biens
- les frais d'acquisition
- les taxes relatives aux constructions (tfe, ...)
- le coût des travaux de rénovation
- les honoraires techniques (géomètres, architectes, bureaux d'études ...)
- tva non récupérable
- tout autre frais directement rattachable à la mise en service du bien

FRAIS FINANCIERS

La société n'a pas opté pour l'intégration du coût d'emprunts dans le coût de revient des biens.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	1 608 950			1 608 950
- Constructions sur sol propre	5 949 566			5 949 566
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 900			8 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 365			25 365
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 592 780			7 592 780
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 960 234	88 694	2 494	4 046 434
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 960 234	88 694	2 494	4 046 434
ACTIF IMMOBILISE	11 553 014	88 694	2 494	11 639 214

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			88 694	88 694
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			88 694	88 694
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 494	2 494
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 494	2 494

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE									
- Filiales (détenues à + 50 %)									
SCI LOCHNESS	1	-34	70,00	1	1	2 007		-34	
BIOHUB	1	1	90,00	1	1	1			
SCI ARGONNAY	1	287	64,00	1	1	6		287	184
SCI TRUCKS APOIGNY	1	-12	75,00	1	1	4 396		-9	
SCI TUURBY	1		80,00	1	1	216			
SCI VANCIA	1	216	85,00	1	1	213		216	184
SNC LE PECQ	1	2	70,00	1	1	20		2	1
SARL HIGHWAY STAR	3 198	-2 516	51,00	566	566	433		724	
SCI DIGUE 2	1	-5	90,00	1	1	1 224		-2	
SNC GENAS AMENAGEMENT	1	1 392	90,00	1	1	26	5 510	1 392	1 253
SCI BOULEVARD MONGE	1	65	51,00	1	1	628		231	65
SCI BIBI	1	19	90,00	1	1	1 579		194	19
SCI BUSTA	1	1	90,00	1	1	56		255	1
SCI TRUCKS-CARVIN	1	-3	75,20	1	1	181		-3	-3
SAS 6EME SENS UNIK	100	-588	100,00	100	100	13 556		311	-588
SCI TRUCKS LUDRES	1	-7	75,20	1	1	702		-4	
SCI TRACK	1	935	75,00	1	1	278		935	701
SCI BUSTARICA	1	67	90,00	1	1	5		67	60
SCI TRUCKS SAINT SEGAL	1	-230	75,20	1	1	2 674		-229	
SCI CMR	1	-1 235	98,00	1	1	2 901	1 299	-38	
SCI LES SILOS DE JONAGE	1	-5	51,00	1	1	326		145	-3
SNC MERE DENIS	1	-42	80,00	1	1	857		-42	
SNC TRUCKS & FREIGHT IMMO	1	47	95,00	1	1	19 621	4 623	47	47
SNC TURBINE	1	-133	90,00	1	1	3 095		862	684
SCI TRUCKS 1	1	264	90,00	1	1	1 338		547	264
SCI TRUCKS BOVES	1	-136	90,00	1	1	199		249	102
SAS HEVEA	1	-62	75,00	1	1	715		-29	
SCI GOLDOGREEN	1	-4	80,00	1	1	856		-4	
SNC BRON BASTIE	1	-648	80,00	1	1	736		-152	
SNC DIGUE	1	76	90,00	1	1	5		76	68
SAS GERLAND FOR EVER	58	4 209	50,10	2 708	2 708	596	43	868	
SNC BILL	1	-130	85,00	1	1	996		-129	
SCI PDR	1	-1	90,00	1	1	2 759	23	-1	
SNC FRITAS BANANAS	1	-75	80,00	1	1	1 011		-75	
SCI ROVASOL	1	56	65,00	1	1		20	56	37
SNC 235 LAFAYETTE	1	-29	89,00	1	1	4 167		-29	
SNC DOCTEUR S	1	74	75,00	1	1	458	271	116	
SCI NEDELEC	1	-58	90,00	1	1	4 708		-58	
- Participations									

Notes sur le bilan

(détenues entre 10 et 50%)										
SCI VILLEURBANNE GALLINE	1	86	49,90	5	5	8		141	86	43
SNC LISSIEU LA BRAILLE	1	-23	50,00	1	1	86			-23	
SCI 174	1	991	40,00			1 490		64	991	396
SCHWEITZER	1		50,00	1	1	1 400				
SCI JDL BATIMENT 1	1	246	42,50	4	37	105			9 420	105
SCI STUDY WEST	1	150	48,00			72			150	
SAS VILLEURBANNE ANATOLE	1		33,00			169				
SCI HALLE C4	1	-7	49,00			44			-7	
SNC AUDIBERT ET LAVIROTTE	1	-318	50,00	1	1	253		164	-318	
SNC QUAI JAYR	1	-1	50,00	1	1				-1	
GREEN ANGELS CAPITAL	1	8 691	25,00			3 659		7 482	3 168	
SNC DE L'EPIC	1	563	30,00					3 233	563	169
SCI SINCERITY	1	-1	50,00	1	1	397			-1	
6EME SENS ASSET	100		33,00	33	33					
SCI CLUB 55	1	212	25,00						212	53
SCI JDL BATIMENT 2	1	112	42,50	36	36	47			8 382	47
SCI 15 GERLAND	1		15,00							
SAS UNIVERSITE 2015	100	4 185	50,00	1	1				27	
SCI SUCRE	1		42,00							
221 PRESENSE	1		50,00	1	1	1 274				
SCI INDUSTRIA	1	3 482	50,00	1	1	155		23 584	4 136	2 068
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre	1 310 954	353 475	1 664 429
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport	1 061	4 450	5 511
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 598		3 598
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	1 315 613	357 925	1 673 538
ACTIF IMMOBILISE	1 315 613	357 925	1 673 538

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 92 974 850 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 339 421	2 339 421	
Autres	90 626 352	90 626 352	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 076	9 076	
Total	92 974 850	92 974 850	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients fact. à établir	817 051
Total	817 051

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	81 320	27 047		108 366
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	81 320	27 047		108 366
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		27 047		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 753 055 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	17 375 361	4 317 263	10 830 457	2 227 640
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	557 428	557 428		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	890 282	890 282		
Dettes fiscales et sociales	645 591	645 591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 831 182	16 831 182		
Produits constatés d'avance	453 211	453 211		
Total	36 753 055	23 694 958	10 830 457	2 227 640
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	522 098			
(**) Dont envers les associés	16 752 450			

Charges à payer

Fourn. fact. non parvenues	133 182
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	5 892
Interet courus a payer	99 190
Personnel, charges à payer	63 251
Charges sur cp	28 463
Taxe apprentissage	901
Taxe sur les salaires	6 312
Total	337 189

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avances	9 076		
Total	9 076		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	453 211		
Total	453 211		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	104 084
Engagements de crédit-bail immobilier	
PPD immeuble à LISSIEU	1 546 421
PPD immeuble Henri Vallee	4 715 273
PPD 1er rang immeuble Eolane	3 387 350
PPD immeuble Corbas	3 680 000
PPD Les Echets	4 300 000
Total autres engagements donnés	17 629 044
Total	17 733 128
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

6^{ème} Sens Immobilier Entreprises

SAS au capital de 100 000 €

30, quai Claude Bernard

69007 Lyon

539 449 124 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2023

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de 5 652 668,77 € en totalité à titre de « Dividende » aux associées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

~~6^{ème} Sens Immobilier - Investissement~~

Présidente

Rep. par Nicolas Gagneux



COPIE CERTIFIEE

CONFORME

6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES

Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



MAZA SIMOENS

Commissaire aux comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS



*Delphine Michard-Grunwald
Sébastien Belmont
Benjamin Schlicklin
Neila Ghith*

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES

Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**A l'Assemblée Générale de la société 6^{ème} SENS IMMOBILIER
ENTREPRISES,**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**Assemblée Générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon*

Tél. : +33 (0)4 72 66 20 00
E-mail : contact@fifty-bees.com
www.fifty-bees.com

26 rue Raspail - 69600 Oullins
FRANCE



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne **les titres de participations, les stocks et les créances**.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,
Le 15 juin 2023**

**MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes**

Benjamin SCHLICKLIN